

COLLOQUE AQISEP 2009

Panel de formation

26 mars 2009, 8 h 30

Bâtir l'avenir des jeunes par l'approche orientante (AO)

Notes pour la communication de

RICHARD LEBLANC

Coordonnateur des services complémentaires

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

1. Constats par rapport au développement et à l'évolution de l'AO

1.1. L'AO a progressé de manière inégale, avec des avancées et des ralentissements.

- Les efforts demandés au réseau scolaire pour mettre en place le programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) ont nécessité beaucoup de temps et d'énergie qui ont empêché certains milieux de s'intéresser à des approches comme l'AO.
- On a constaté certaines réticences à s'investir, car on a perçu l'AO comme quelque chose qui s'ajoute à la responsabilité de l'école, alors qu'elle est collée aux grands changements auxquels on s'attend à l'intérieur du nouveau pédagogique.
- Les principes de concertation, de collaboration et de complémentarité qui sont aussi au cœur du nouveau pédagogique, et qui sont véhiculés dans l'AO, représentent toujours des défis à relever pour les CS et les écoles, malgré tout ce qui a été fait.
- Des milieux ont laissé la responsabilité de l'AO à une ou à quelques personnes, plutôt que d'en faire une prise en charge collective.

1.2. Des pas intéressants et encourageants ont été faits dans les milieux.

Il y a peu de CS, au cours des 7 ou 8 dernières années, qui ne se sont pas questionnées par rapport au cheminement du jeune, que ce soit au regard de son développement identitaire ou de son cheminement professionnel. Quelques exemples :

- Cadres de référence dans des CS pour soutenir la mise en œuvre de l'AO.
- Formation du personnel (professionnels et autres).
- Production d'outils (jeux, portfolios, situations d'apprentissage et d'évaluation, documents d'information, etc.).
- Pratiques de concertation et de décloisonnement mises en place chez beaucoup de professionnels et dans des équipes-école.
- Diverses collaborations ont été créées :
 - Faciliter le passage primaire-secondaire.
 - Ponts entre le monde scolaire et le monde du travail, le 1^{er} et le 2^e cycle, la formation des jeunes et la formation professionnelle.
 - Liens entre le secondaire et l'enseignement collégial.
- Place de l'AO dans les rencontres nationales et les sessions de formation des personnes-ressources du MELS.
- Apport significatif de l'AQISEP et de l'OCCOPPQ.

1.3. Plusieurs milieux ont mis en place de nouvelles ressources.

- Entre 99-00 et 07-08, une augmentation de 26 % du nombre de conseillères et conseillers d'orientation et conseillères et conseillers en information scolaire.
- Nomination de conseillères et conseillers pédagogiques responsables de l'AO.
- Mandat donné à des directeurs ou des directrices des services éducatifs pour la mise en œuvre de l'AO.

1.4. L'arrivée du nouveau pédagogique au 2^e cycle du secondaire a apporté une plus grande mobilisation au regard de l'AO.

- La variété des choix offerts aux élèves a amené de nouvelles collaborations :
 - Travail conjoint de conseillères et conseillers pédagogiques en AO et en mathématique pour la création de situations d'apprentissage et d'évaluation.
 - Réalisation de projets ou d'outils par du personnel enseignant et professionnel pour aider les élèves à faire des choix de parcours.
- La mise en place du PPO a des effets sur les attentes des élèves et les pratiques des enseignants.
 - Élèves plus au fait de leurs intérêts qui expriment plus facilement leurs besoins concernant l'information ou l'accompagnement.
 - Enseignantes et enseignants du PPO qui intègrent le DGF *Orientation et entrepreneuriat* dans les autres matières qu'ils enseignent.
- Des personnes montrent un plus grand intérêt à développer leurs compétences sur le plan individuel et collectif pour répondre aux besoins d'orientation des élèves.

2. Perspectives de développement que le MELS entend poursuivre

Importance de répondre aux besoins des élèves par l'offre d'un accompagnement collectif dans leur développement identitaire et leur cheminement vocationnel, en vue de les aider à construire un projet professionnel à leur mesure.

2.1. Inscrire l'accompagnement des élèves dans les grands encadrements qui façonnent le milieu scolaire

- Le plan stratégique de la CS (préoccupations au regard de la réussite et de la qualification des jeunes).
- Les quatre programmes de services éducatifs complémentaires que la CS doit établir (notamment le programme d'aide qui offre à l'élève l'accompagnement nécessaire pour découvrir et façonner son identité, élaborer et poursuivre son projet de vie, sa carrière).
- Le projet éducatif et le plan de réussite de l'école (préoccupations partagées par l'équipe-école qui guident les interventions de chacun).
- La prise en compte du domaine général de formation *Orientation et entrepreneuriat* dans les diverses disciplines (sens aux apprentissages).
- Les activités des services complémentaires de l'école, liées aux programmes de la CS.

2.2. Poursuivre les gestes structurants posés par le Ministère

- Maintien des 20 M \$ versés aux CS depuis 2001.
- Poursuite des travaux du comité national sur l'orientation en milieu scolaire qui, depuis l'automne 2008, conseille le Ministère sur ses travaux et orientations.
- Appui aux équipes régionales de soutien à l'orientation en milieu scolaire mises en place en 2008.
- Production de fiches thématiques pour valoriser et mettre à jour les orientations ministérielles sur l'AO.

2.3. Valorisation de certaines lignes de force dans les diverses actions.

- L'importance que les CS et les écoles se donnent des mécanismes qui facilitent la collaboration et la complémentarité des interventions et permettent à tous les intervenants de comprendre leur rôle en matière d'orientation et d'information scolaires et professionnelles.
- L'importance que soit planifiée une démarche d'accompagnement de l'élève qui lui permet de se connaître, de connaître les possibilités du système scolaire et du marché de travail, de faire des choix éclairés et de prendre ses responsabilités au regard de son cheminement scolaire et professionnel.
- L'importance que les gestionnaires intègrent dans leur pratique de gestion un soutien collectif pour répondre aux besoins d'orientation et d'information scolaires et professionnelles des élèves.
- L'importance d'une approche orientante pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires.

2^e partie (5 minutes)

Dans 5 ans, l'AO sera...

Je ne suis pas devin, on ne peut pas présumer tout ce qui va se passer, mais si nous pouvons rêver un peu...

Rappel des actions qui se poursuivront

- Comité conseil sur l'orientation en milieu scolaire
- Équipes régionales de soutien à l'orientation en milieu scolaire
- Publications à venir (le MELS)
- Sessions de formation des personnes-ressources et rencontres nationales
- PPO et autres programmes du domaine du développement professionnel
- Collaborations avec l'OCCOPPQ et l'AQISEP
- Mobilisation pour la persévérance scolaire
- Mobilisation régionale accrue (concertation, réussite des jeunes, etc.)
- Travaux en vue de mieux intégrer les initiatives
- Allocation annuelle de 20 M\$ du Ministère

Toutes ces actions ne pourront pas être sans effets bénéfiques.

Conséquences

- Augmentation des pratiques collaboratives
- Pratiques de gestion plus ajustées au paradigme du décloisonnement
- Plus grand souci pour l'accompagnement continu du jeune
- Personnel scolaire plus au fait de ses responsabilités et plus capable d'agir, dans le respect de sa spécificité, dans l'accompagnement de l'élève
- Communauté et entreprises plus conscientes de leur rôle et plus impliquées dans l'accompagnement du jeune
- Élève davantage éclairé et cohérent dans ce qu'il veut être, engagé dans ses apprentissages et capable de faire des choix ajustés dans son cheminement scolaire et professionnel
- Collectivité éducative qui a à cœur la réussite de chaque jeune et qui est convaincue de l'importance de le soutenir de manière structurée et continue tout au long de son parcours scolaire.

Il faut poursuivre nos engagements, puisque le terrain que nous préparons, les brèches que nous créons, les petits pas que nous faisons permettent d'avancer plus que nous ne le pensons.

Les témoignages que nous entendons chaque année, notamment en ce qui concerne les activités nationales que le Ministère tient sur le renouveau pédagogique, illustrent que même des interventions isolées, réalisées dans des conditions imparfaites, peuvent finir par changer des milieux radicalement.

Il est vrai que les nouvelles réalités commandent des attitudes et des actions nouvelles qui demandent un temps d'appropriation, souvent trop long. Mais, dans la mesure où nous croyons au changement attendu, nous percevons qu'il devient gagnant d'adopter une attitude proactive et d'être conscients que si nos interventions sont limitées, elles n'en demeurent pas moins constructives, utiles et nécessaires.